

EXP16 : Les pathologies des conduits d'évacuation des fumées

DURÉE

0,18750 jours (soit 1 heure et 30 minutes)

PRIX

70 € par participant

Soit 84 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de l'expertise : expert d'assuré, expert d'assurance, expert judiciaire
 - Maîtres d'ouvrage
 - Maîtres d'oeuvre
 - Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, administrateurs ...
 - Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers de justice, magistrats, ...
 - Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salairés de la construction, entreprises, économistes ...
 - Professionnels de l'assurances : entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.
 - Promoteurs
 - Diagnostiqueurs immobiliers
 - Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet
 Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari,

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé



OBJECTIFS

- Identifier les principales pathologies des conduits de fumées
- Identifier les types de conduits de fumées selon leurs classifications
- Comprendre les règles générales de mise en oeuvre et de sécurité
- Assimiler les règles de l'art et le vocabulaire associé à l'installation des conduits de fumées



PROGRAMME

Présentation de la formation (6 minutes)

Bienvenue dans votre formation

Comment réussir ma formation ?

Tutoriel de navigation

1. Généralités sur les pathologies des conduits de fumées et matériaux utilisés (10 minutes)

Vidéo - Généralités sur les pathologies des conduits de fumées et matériaux utilisés

Atelier - Qui suis-je ?

2. Généralités sur la mise en oeuvre des conduits (10 minutes)

Vidéo - Généralités sur la mise en oeuvre des conduits

Atelier - Où sont passés les tuyaux ?

3. Distinguer les évacuations et leurs fonctionnements (15 minutes)

Vidéo - Distinguer les évacuations et leurs fonctionnements



Atelier - Positionner l'amenée d'air au bon endroit pour le bon fonctionnement des installations

Atelier - Tirage thermique

Atelier - Chaudière à tirage mécanique

4. Connaître les règles de l'art lors de la mise en œuvre (15 minutes)

Vidéo - Règles de l'art lors de mise en œuvre des conduits

Atelier - Déposer la température maximale de surface sur le conduit de fumées

Atelier - Individuel ou collectif ?

Atelier - Nombre de coudes

5. Comprendre les critères de classement des conduits de fumées (5 minutes)

Vidéo - Classement des conduits de fumées

Atelier - Classement d'un conduit de fumées

6. Repérer les distances de sécurité et le risque incendie (5 minutes)

Vidéo - Distance de sécurité et risque incendie

Atelier - Distance de sécurité

7. Connaître les règles de mise en œuvre des sorties des toitures (5 minutes)

Vidéo - Règles de mise en œuvre des sorties des toitures

Atelier - Sortie de toiture

8. Ce qu'il faut retenir (25 minutes)

Vidéo - Synthèse : Les pathologies des conduits d'évacuation des fumées

Guide - Les pathologies des conduits d'évacuation des fumées

Questionnaire de satisfaction (3 minutes)



VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**

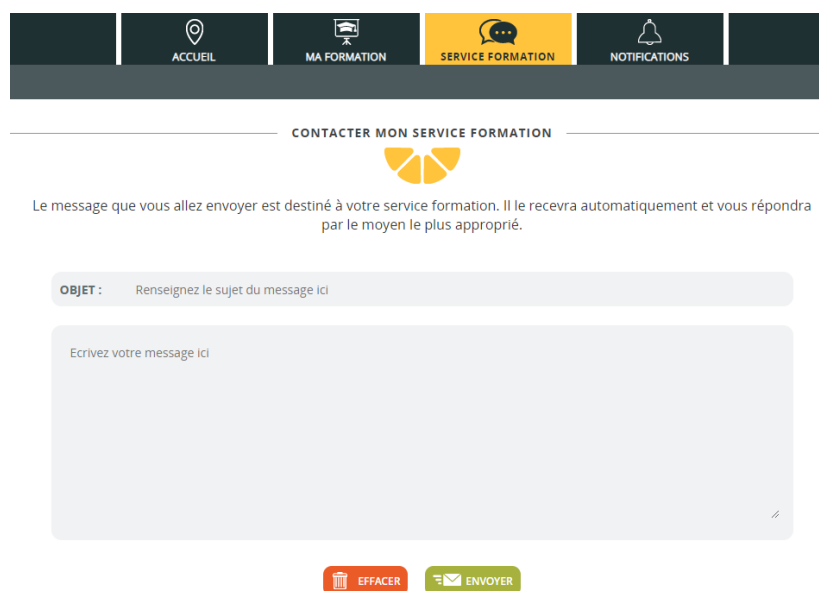




MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.